

Les Echos

« Il ne peut y avoir de bonne santé physique des salariés sans bonne santé mentale »

Delphine Maisonneuve, directrice générale du groupe mutualiste de santé et de protection sociale VYV, rappelle les enjeux de la santé mentale, en soulignant l'importance de la prévention, dans le cadre d'une stratégie globale.

Delphine Maisonneuve est la directrice générale du groupe mutualiste de santé et de protection sociale VYV, qui compte parmi ses clients près de 95.000 entreprises, ainsi que des employeurs publics. Soit plus de 10 millions de personnes protégées.

Alors que Michel Barnier entend faire de la santé mentale « la grande cause nationale de 2025 », quelle est la place de ce sujet en entreprise ?

La santé en général, et la santé mentale en particulier, ont longtemps été considérées au sein des entreprises comme des sujets d'ordre privé. C'est moins le cas désormais de la part des DRH et des dirigeants, plus nombreux à s'engager dans la prévention. Mais nous ne sommes pas au bout du chemin, d'où la nécessité de rappeler qu'il ne peut y avoir de bonne santé physique des salariés sans bonne santé mentale. D'autant que la santé mentale en entreprise est le reflet de problématiques diffuses et multifactorielles, touchant tant à l'organisation ou à la charge de travail, qu'à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Quels sont les enjeux des dirigeants ?

Il y a une poussée significative des arrêts de travail, dont 20 % à 30 % (soit 38 millions de journées d'arrêt de travail) sont liés à des problématiques de santé mentale : anxiété, symptôme dépressif... Si la santé mentale est moins taboue en entreprise, nombre de dirigeants ne savent pas « par quel bout » prendre le sujet en raison de la multiplicité de facteurs, internes et externes. Il s'agit de déployer des politiques de prévention globale, avec une approche qui n'est pas uniquement réglementaire. Et il est important de rappeler qu'il n'est pas question des seuls salariés, mais aussi des dirigeants eux-mêmes. Or la sensibilisation à la santé mentale des dirigeants est encore balbutiante.

Quels sont les facteurs de risques ?

La santé mentale est moins outillée que le sujet des troubles musculosquelettiques par exemple, il y a peu d'études sur le sujet. Il est donc compliqué d'identifier les facteurs de risque : secteur d'activité, taille de l'organisation, géographie... Mais les femmes

semblent davantage concernées car elles sont plus impliquées dans la parentalité ou la situation d'aidant. En revanche, selon une étude de la Dares, la survenance d'un épisode dépressif en entreprise n'est pas une question d'âge. Seul le télétravail est appréhendé différemment d'une génération à l'autre, avec des effets néfastes constatés davantage chez les seniors.

Et les bonnes pratiques ?

Aucune solution ne traite entièrement le sujet, mais une série d'outils, mis bout à bout, contribue à une bonne santé mentale des salariés, sur des questions aussi diverses que la lutte contre les discriminations et le harcèlement, l'employabilité, l'usage du numérique, l'activité physique... Sur ce sujet, le Groupe VYV est convaincu que l'entreprise est un lieu de vie collectif qui peut aider les salariés à être en bonne santé physique et mentale, en proposant des parcours mi-numériques, miprésentiels. Nous avons ainsi lancé la plateforme Vivoptim, pour offrir un parcours d'accompagnement personnalisé, mêlant l'accès à des contenus [sur les risques cardio-vasculaires, la nutrition, le som-

Les Echos

meil, etc., NDLR], à des entretiens avec un infirmier ou un psychologue.

Comment informer les collaborateurs de ces dispositifs ?

Les solutions sur une étagère ne suffisent pas, l'objectif est qu'elles arrivent à destination

et soient activées, ce qui dépend du volontarisme de l'employeur. Si ces outils sont portés par le seul assureur, cela fonctionne moins bien que si l'entreprise ou la branche s'en empare. Dès lors qu'une politique de prévention est incarnée par le dirigeant, cela motive et libère la parole. Et si les membres du comité exécu-

tif interrogent les uns et les autres sur leur niveau d'énergie du moment, cela participe à l'intégration de la santé mentale dans la culture d'entreprise.

Julie Le Bolzer ■

par Julie Le Bolzer